

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 377

13 février 2008

### SOMMAIRE

Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°2 .....	18053	Grosvenor Crescent Developments Finan- ce S.à.r.l. ....	18083
Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°3 .....	18052	Grosvenor Crescent Developments JV S.à r.l. ....	18083
AMB Le Grand Roissy Holding 2 S.à r.l. ..	18094	Grosvenor Crescent Developments S.à r.l. .....	18081
AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l. ..	18094	International Fiduciary Trust .....	18059
Aslaug S.à r.l. ....	18092	Jackson, Jones & Cie S.e.n.c. ....	18050
AV Engineering .....	18058	Kartam International S.A. ....	18056
Barclays Aegis Investments S.à r.l. ....	18093	La Belle Créole (Luxembourg) S.A. ....	18094
Barclays Metis Investments No. 1 S.à r.l. .....	18093	La Table de Léon S.à r.l. ....	18054
BELEK Luxembourg S.à.r.l. ....	18055	Latcem S.A. ....	18051
Blackstone Lux S.à r.l. ....	18093	Latimo S.A. ....	18066
BlueOrchard Loans for Development 2006-1 S.A. ....	18095	LBREP II Fox S.à r.l. ....	18083
BOLD Holdings S.à r.l. ....	18095	LBREP II Harbor Holdings S.à.r.l. ....	18078
Bonne Table S.à.r.l. ....	18069	Le Divinae S.à r.l. ....	18068
BRE/Europe 4-B S.à r.l. ....	18095	Levin L07 - 922 S.à r.l. ....	18075
BRE/Europe Hotel II Lux GP S.à r.l. ....	18093	Lleyton Development S.à r.l. ....	18086
BRE/Hanover II Manager S.à.r.l. ....	18095	Lucmergo S.A. ....	18058
BRE/Management S.A. ....	18092	Natsource Asset Management (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	18070
BRGEOF Funabashi S.à r.l. ....	18063	Neumarkter S.à r.l. ....	18075
Bula S. à r.l. ....	18081	NSK Euro Holdings S.A. ....	18088
Chaseopen S.A. ....	18096	Pembroke French Investments S.à r.l. ...	18054
Corso Holding S.A. ....	18051	Premium Carwash S.à r.l. ....	18089
Déco-Carrelages S.à r.l. ....	18057	Private Equity Selection International (PE- SI) 2 S.A. ....	18060
Dresdner Bank Luxembourg S.A. ....	18054	Shogun Holdco S.à r.l. ....	18055
Edil Real Property S.A. ....	18080	Tarkett GDL S.A. ....	18096
EIM Participations Luxembourg S.A. ....	18057	TRILUX Luxembourg S.à r.l. ....	18052
European Precision Metals S.A. ....	18056		

**Jackson, Jones & Cie S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 118.374.

—  
*Extrait de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 16 février 2007*

**New Partnership Interests:**

- Mr Anthony Harrison, born on 25 July 1965 at Great Ayton (England), residing at The Chalet, Barkham Road, Wokingham, Berkshire (England), has contributed on 16 February 2007 to the partnership capital thirty-three thousand six hundred euros (EUR 33,600.-) in cash and shall hereby acquire thirty-three thousand six hundred (33,600) partnership interests;

- Mr Patrick Spinoy, born on 29 December 1962 at Brussels (Belgium), residing at 40, Dreve de Dieleghem, Brussels (Belgium), has contributed on 16 February 2007 to the partnership capital fifty-six thousand euros (EUR 56,000.-) in cash and shall hereby acquire fifty-six thousand (56,000) partnership interests;

**Amount of Partnership Capital:**

The capital of the Partnership is set at one million three hundred sixty-seven thousand nine hundred ninety-one euros (EUR 1,367,991.-), represented by one million three hundred sixty-seven thousand nine hundred ninety-one (1,367,991) partnership interests with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

**Suit la version française de l'extrait de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 16 février 2007:**

**Nouvelles parts sociales:**

- M. Anthony Harrison, né le 25 juillet 1965 à Great Ayton (Angleterre), résident à The Chalet, Barkham Road, Wokingham, Berkshire (Angleterre), a apporté le 16 février 2007 trente-trois mille six cent euros (EUR 33.600,-) en numéraire au capital social et acquiert dès lors trente-trois mille six cents (33.600) parts sociales de la Société;

- M. Patrick Spinoy, né le 29 décembre 1962 à Bruxelles (Belgique), résident au 40, Dreve de Dieleghem, Bruxelles (Belgique), a apporté le 16 février 2007 cinquante-six mille euros (EUR 56.000,-) en numéraire au capital social et acquiert dès lors cinquante-six mille (56.000) parts sociales;

**Montant du capital social:**

Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (EUR 1.367.991,-), représenté par un million trois cent soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (1.367.991) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

**PAI SYNDICATION GENERAL PARTNER LIMITED**

M. Ian Jackson

M. Ashley Jones

M. Colin Jones

M. Olivier d'Erceville

M. Bernard Gugliemini

M. Sébastien Dreyer

M. Pat Nash

M. Vincent Clauzel

M. Steven Flynn

M. Louis Meyerowitz

M. Richard Jauslin

M. Dean Robson

M. Mauro Signorini

M. Paulo Minardi

M. Alois Oberhofer

M. Luca Signorini

M. Philippe Odet

M. Robert Stuart

M. Hugh McLellan

M. Jean-Luc Bayet

M. Eli Carmeli

M. Chris McNaughton

M. Paul Neel

M. Anthony Harrison

M. Patrick Spinoy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

P. Beissel

*Mandataire*

Référence de publication: 2008015210/8244/65.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01868. - Reçu 164 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Latcem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 84.232.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration du 7 janvier 2008 a accepté les points suivants:

- La nomination de Monsieur Antonio Longo en tant que représentant permanent de la société LAYCA (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.
- La révocation de Monsieur Antonio Longo en tant que représentant permanent de la société LAYCA (MANAGEMENT) S.A., remplacé par Monsieur Luca Gallinelli avec effet en date du 4 décembre 2007.
- La nomination de Monsieur Michel E. Raffoul en tant que représentant permanent de la société NUTAN (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.
- La nomination de Madame Catherine Koch en tant que représentant permanent de la société NAIRE (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

MERCURIA SERVICES

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2008015204/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07066. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Corso Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 100.965.

—  
At the Extraordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on November 30th, 2007, it has been resolved the following:

- 1 To accept the resignation of Mrs Nadine Gloesener as director of the company;
- 2 To accept the resignation of Mr Mikael Holmberg as director of the company;
- 3 To accept the resignation of Mr Gilles Wecker as auditor of the company;
- 4 To appoint Mr Gilles Wecker residing 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, as new director of the company replacing Mrs Nadine Gloesener;
- 5 To appoint Mr Peter Engelberg residing 17, Op der Tonn, L-6188 Gonderange, Luxembourg as new director of the company replacing Mrs Mikael Holmberg;
- 6 To appoint MODERN TREUHAND S.A. situated 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg as new statutory auditor of the company replacing Mr Gilles Wecker
- 7 To reelect Mr Björn Lindström, residing 5 De Vere Gardens - W8 5AR - London, United Kingdom, as director of the Company until the next annual shareholders' meeting.

F. Finnegan, G. Wecker.

Lors de l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires tenue le 30 novembre 2007, il a été résolu ce qui suit:

1. D'approuver la démission de Mme Nadine Gloesener comme administrateur au conseil d'administration;
2. D'approuver la démission de M. Mikael Holmberg comme administrateur au conseil d'administration;
3. D'approuver la démission de M. Gilles Wecker comme commissaire aux comptes de la société;
4. D'élire M. Gilles Wecker demeurant au 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg comme administrateur au conseil d'administration en remplacement de Mme Nadine Gloesener;
5. D'élire M. Peter Engelberg demeurant au 17, Op der Tonn, L-6188 Gonderange, Luxembourg comme administrateur au conseil d'administration en remplacement de M. Mikael Holmberg;
6. D'élire MODERN TREUHAND S.A. située au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société en remplacement de M Gilles Wecker;
7. De ré-élire Björn Lindström, demeurant au 5 De Vere Gardens, W8 5AR - Londres - Royaume-Uni, comme membre au conseil des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

F. Finnegan, G. Wecker.

Référence de publication: 2008015229/1369/36.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06514. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**TRILUX Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 116.000,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.421.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 décembre 2007 que:

- Iain Macleod a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- Enzo Guastaferrri, né le 7 novembre 1968 à Messancy, Belgique, ayant son adresse à 42, rue de la Gendarmerie, L-4819 Rodange, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé en tant que gérant de catégorie A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est dorénavant composé de:

*Gérant de catégorie A:*

- Mr Enzo Guastaferrri.

*Gérant de catégorie B:*

- Mrs Janet Hennessy;
- Mr Desmond Mitchell.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015288/1092/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06401. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°3, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 3.000.000,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.527.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 décembre 2007 que:

- Iain Macleod a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008;

- Enzo Guastaferrri, né le 7 novembre 1968 à Messancy, Belgique, ayant son adresse à 42, rue de la Gendarmerie, L-4819 Rodange, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est dorénavant composé de:

*Gérant de catégorie A:*

- Mrs Janet Hennessy;
- Mr Desmond Mitchell.

*Gérant de catégorie B:*

- Mr Enzo Guastaferrri.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015289/1092/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06403. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 3.000.000,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.526.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 décembre 2007 que:

- Iain Macleod a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- Enzo Guastaferrri, né le 7 novembre 1968 à Messancy, Belgique, ayant son adresse à 42, rue de la Gendarmerie, L-4819 Rodange, Grand Duché de Luxembourg a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est dorénavant composé de:

*Gérant de catégorie A:*

- Mrs Janet Hennessy;
- Mr Desmond Mitchell.

*Gérant de catégorie B:*

- Mr Enzo Guastaferrri.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015290/1092/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06405. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**La Table de Léon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 129.156.

—  
*Extrait des résolutions de l'A.G. des associés du 1<sup>er</sup> décembre 2007*

L'Assemblée Générale des Associés a transféré, avec effet immédiat, le siège social de la société du 16, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, au 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008015420/1218/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00153. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Dresdner Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 7.589.

—  
Herr Arnd Heßeler, geboren am 6. Juni 1964 in Essen/Deutschland, wohnhaft Wichernweg 14, D-81737 München, Geschäftsadresse: DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg, ist mit Wirkung vom 24. September 2007 in die Geschäftsleitung zur Führung der täglichen Geschäfte der DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A. berufen worden.

Luxembourg, den 27. Dezember 2007.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A.

B. Buhl / J. Kusters

Référence de publication: 2008015303/16/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05241. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Pembroke French Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1479 Luxembourg, place de l'Etoile.  
R.C.S. Luxembourg B 135.171.

—  
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 21 décembre 2007 entre FIDELITY INVESTORS REAL ESTATE LIMITED PARTNERSHIP et FREMON 3 LIMITED PARTNERSHIP que 12.500 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, ont été à compter de cette date détenues par FREMON 3 LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4471991.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 28 décembre 2007 entre FREMON 3 LIMITED PARTNERSHIP et FREMON 1 LIMITED PARTNERSHIP que 4.425 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune, représentant 35,4% du capital social de la Société, ont été à compter de cette date détenues par FREMON 1 LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4473414.

Il ressort d'une autre convention de cession de parts sociales exécutée en date du 28 décembre 2007 entre FREMON 3 LIMITED PARTNERSHIP et FREMON 2 LIMITED PARTNERSHIP que 8.075 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune, représentant 64,6% du capital social de la Société, ont été à compter de cette date détenues par FREMON 2 LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4473411.

Il ressort, enfin, d'une autre convention de cession de parts sociales exécutée en date du 28 décembre 2007 entre FREMON 2 LIMITED PARTNERSHIP et FREMON 1 LIMITED PARTNERSHIP que 6.375 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune, représentant 51% du capital social de la Société, sont détenues par FREMON 1 LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4473414.

Depuis le 28 décembre 2007, les 12.500 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

FREMON 1 LIMITED PARTNERSHIP: 6.375 parts sociales

FREMON 2 LIMITED PARTNERSHIP: 6.125 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008015317/4170/38.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04638. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**BELEK Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 95.400,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.420.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 27 décembre 2007 que:

- Iain Macleod a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008;

- Enzo Guastaferrri, né le 7 novembre 1968 à Messancy, Belgique, ayant son adresse à 42, rue de la Gendarmerie, L-4819 Rodange, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé en tant que gérant de catégorie A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est dorénavant composé de:

*Gérant de catégorie A:*

- Mr Enzo Guastaferrri.

*Gérant de catégorie B:*

- Mrs Janet Hennessy;

- Mr Desmond Mitchell.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015287/1092/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06400. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Shogun Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.592.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.867.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 25 avril 2007, que TRITON FUND II LP, une société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 701 a reçu:

- 48 parts sociales de TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP, société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 704;

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 25 avril 2007, que TWO TRITON FUND F&F LP, une société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 702 a reçu:

- 11 parts sociales de TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 704;

- 2 parts sociales de TWO TRITON FUND F&F NO2 LP société de droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St Helier JE4 8PX, Jersey (Iles Anglo-Normandes) inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 767;

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 25 avril 2007, que TK II Colinvest, une société de droit de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B117.553 a reçu:

- 71.502 parts sociales de TRITON FUND II LP, susmentionnée.

Suite à cette cession les parts sociales sont réparties comme suit:

	Parts sociales
- TRITON FUND II LP: . . . . .	1.400.016
- TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP: . . . . .	42.365
- TWO TRITON FUND F&F LP: . . . . .	45.368
- TWO TRITON FUND F&F NO2 LP: . . . . .	33.249
- TK II Colinvest S.à r.l.: . . . . .	71.502

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015310/1649/42.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06769. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

#### **Kartam International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 50.411.

Il résulte d'un courrier adressé à la société en date du 30 novembre 2007 que les administrateurs, Messieurs Karim Van Den Ende, Johan Hartman et Joseph Collaro ont démissionné de leur fonction respective d'administrateur-délégué et d'administrateurs de la société avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

*Pour le Conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2008015316/1103/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06420. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

#### **European Precision Metals S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 14, rue Henri VII.

R.C.S. Luxembourg B 78.202.

*Rectificatif du dépôt L070176148 du 27 décembre 2007*

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration et l'assemblée des actionnaires de la Société en date du 9 octobre 2007 que:

1. Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 31 décembre 2007 du 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg vers le 14, rue Henry 7, L-1725 Luxembourg.

2. La société CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A a démissionné de son mandat de réviseurs d'entreprises avec effet au 31 décembre 2007.

3. La société KOHNEN & ASSOCIES Sàrl, ayant son siège social au 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 114.190 est nommée en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet au 31 décembre 2007, et ce pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 janvier 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015415/1035/24.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07641. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**EIM Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 52.297.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement à Luxembourg le 26 novembre 2007 à 11 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gregoire Teze a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Monsieur Philip Canessa, administrateur de sociétés, demeurant 27 Admiral's Place, Old Naval Hospital Road, Gibraltar, Monsieur Roland Biollay, administrateur de sociétés, demeurant 31, route de Tranchepied, 1277 Borex/Vd (Suisse) et Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, ont été nommés comme nouveaux administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte dudit procès-verbal que la Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dans le cadre des actes de gestion journalière, dont l'un des deux sera obligatoirement Monsieur Patrick Susse ou Monsieur Roland Biollay.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 26 novembre 2007 à 12 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société, qui avait été renouvelée à Monsieur Patrick Susse en date du 16 mai 2006, a été supprimée.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dans le cadre des actes de gestion journalière, dont l'un des deux sera obligatoirement Monsieur Patrick Susse ou Monsieur Roland Biollay.

Il résulte dudit procès-verbal que le siège social de la société sera transféré désormais au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, avec effet au 3 décembre 2007.

Luxembourg, le 26 novembre 2007.

*Pour EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008015413/768/32.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07128. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Déco-Carrelages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 97.453.

Monsieur José Manuel Teixeira De Sousa, indépendant, demeurant à L-3474 Dudelange, 16, rue Auguste Liesch.

Lequel comparant déclare qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée DECO-CARRELAGES S.à r.l., avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 18, rue du X Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler, de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés, et Associations, numéro 20 en date du 7 janvier 2004.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire sous seing privé et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Fixation d'une nouvelle adresse sociale de la société.

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse de la société à:

L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard Kennedy.

Fait et passé à Esch/Alzette, le 10 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008015457/5638/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06396. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Lucmergo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 18.699.

En date du 11 octobre 2007, l'assemblée générale a pris acte des fins des mandats des administrateurs Monsieur Eugenio Rois Frojan, administrateur-délégué, Madame Immaculada Martinez Gallego, et Madame Mercedes Martinez Gallego et du commissaire Monsieur Nic. Wagner-Lentz.

A cette même date, l'assemblée générale a nommé comme nouveaux administrateurs Maître Pierre Berna, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, Madame Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau Site, Mademoiselle Tanja Weins, employée privée, demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 25, route des 3 Cantons, et comme nouveau commissaire Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch.

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

En outre, le siège social de la société a été transféré de L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCMERGO SA

Signature

Référence de publication: 2008015418/255/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06544. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**AV Engineering, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.471.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le lundi 17 décembre 2007*

S'est réuni au nouveau siège social, 47, bd Joseph II, à L-1840 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme AV ENGINEERING.

L'Assemblée est présidée par M. Pol Burnotte, sont présents Mme Raymonde Renaud en qualité de secrétaire et M. Jean-Claude Bargain.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- transfert du siège social
- démission d'un administrateur
- nomination d'un administrateur
- révocation d'un commissaire aux comptes
- nomination d'un commissaire aux comptes
- renouvellement des mandats d'administrateurs
- mandat au Conseil d'Administration concernant la démission et la nomination d'un administrateur-délégué

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Elle décide, à dater de ce jour, de transférer le siège social de la société au 47, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

2) Elle enregistre la démission de l'administrateur EOL SOUND IMAGE & LIGHTING INC.

3) Elle nomme, à dater de ce jour, M. Pol Burnotte, administrateur de sociétés, né le 22 janvier 1942 à Rosières (Belgique) et domicilié rue de l'Ecaillé, 29 à B-1300 Wavre (Belgique), en qualité d'administrateur pour un mandat de 6 ans se clôturant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2013.

4) Elle révoque, à dater de ce jour, le commissaire aux comptes M&C GROUP sa.

5) Elle nomme, à dater de ce jour, la société ADVANCED ACCOUNTANTS & ASSOCIATES LIMITED ayant son siège social 302 Regent Street, London W1B 3HH (UK) et enregistrée auprès de Companies House sous le n° 05783609, en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans se terminant à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2013.

6) Elle décide du renouvellement des mandats des administrateurs Mme Raymonde Renaud et M. Jean-Claude Bargain jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2013.

7) L'Assemblée donne mandat au Conseil d'Administration qui se réunira directement après la présente assemblée concernant la démission de l'administrateur-délégué et l'élection d'un nouvel administrateur-délégué en son sein.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants signent le présent procès-verbal pour accord.

*Pour acceptation du mandat*

P. Burnotte / R. Renaud / J.-C. Bargain

*Président / Secrétaire /*

Référence de publication: 2008015426/1969/45.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05629. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

### **International Fiduciary Trust, Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 89.340.

*Réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 12 décembre 2007*

L'an deux mille sept, le 12 décembre, la séance est ouverte à 8H15.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société INTERNATIONAL FIDUCIARY TRUST S.A avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Paul Legoux,

Qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean Pierre Gentili,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Dubray.

Monsieur le Président expose:

I. Qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau, sera annexée au procès-verbal, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Transfert du siège social au 29, place de Paris, L-2314 Luxembourg.
2. Révocation de Monsieur Jean Christophe Tressel.
3. Nomination d'un nouvel administrateur pour terminer le mandat de l'administrateur révoqué.
4. Démission du commissaire aux comptes Monsieur Daniel Peron.
5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en remplacement de l'ancien révoqué.
6. Divers.

#### *Première résolution*

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 29, place de Paris, L-2314 Luxembourg.

*Seconde résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité révoquer Monsieur Jean Christophe Tressel de son mandat d'administrateur et de nommer en remplacement Monsieur Jean Paul Legoux, employé privé, né le 9 mai 1952, à Paris, demeurant professionnellement au 29, place de Paris, L-2314 Luxembourg. En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 les administrateurs nommés achèvent le mandat de ceux qu'ils remplacent.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Daniel Peron de son mandat de commissaire aux comptes de la société, de nommer en remplacement la société COMPTEX S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège au 29, place de Paris, L-2314 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B numéro 129.165), le mandat du nouveau commissaire aux comptes expirant à la même période de celui qu'il remplace.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance s'est levée à 8H45

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008015470/8001/49.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08161. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Private Equity Selection International (PESI) 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 84.135.

L'an deux mille sept, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La Société CACEIS BANK LUXEMBOURG ayant son siège social à Luxembourg, 5, allée Scheffer, ici représentée par: Mademoiselle Christelle Vaudémont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Monsieur Jean-Marc Servais, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 2 S.A., ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 305 du 23 février 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B numéro 84135, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2527 du 9 novembre 2007,

en vertu d'un pouvoir à lui conféré par décisions du conseil d'administration ci-après relatées.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-) représenté par un million cinq cent mille (1.500.000,-) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et le conseil d'administration a été autorisé de décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

II.- Suivant diverses décisions prises en assemblées générales des actionnaires, et documentées par actes de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le conseil d'administration a été autorisé à émettre des obligations convertibles dans le cadre du capital autorisé statutaire.

III.- Que le conseil d'administration, en diverses réunions, en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article 5 des statuts et en vertu des emprunts obligataires émis par la société, a constaté plusieurs conversions et réalisé en conséquence neuf augmentations de capital autorisées, à savoir:

1) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 24 septembre 2007, à concurrence de 11.440,- EUR (onze mille quatre cent quarante Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.406.800,- EUR (un million quatre cent six mille huit cents Euros) à un montant de 1.418.240,- EUR (un million quatre cent dix-huit mille deux cent quarante Euros) par la création de 1.144 (mille cent quarante-quatre) actions nouvelles de catégorie «TAND», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes, toutes souscrites suite à conversions par l'actionnaire suivant:

- 1.144 (mille cent quarante-quatre) actions souscrites par PREDICA 2007, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

2) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 24 septembre 2007, à concurrence de 46.350,00,- EUR (quarante-six mille trois cent cinquante Euros) pour porter le capital de 1.418.240,- EUR (un million quatre cent dix-huit mille deux cent quarante Euros) à un montant de 1.464.590,- EUR (un million quatre cent soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix Euros) par la création de 4.635 (quatre mille six cent trente-cinq) actions nouvelles de catégorie «CVC», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 529 (cinq cent vingt-neuf) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2 COMPARTIMENT 1, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 362 (trois cent soixante-deux) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2 COMPARTIMENT 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 36 (trente-six) actions souscrites par PRIVATE EQUITY INDIVIDUALS N ° 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 3.708 (trois mille sept cent huit) actions souscrites par PREDICA 2005, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

3) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 2 octobre 2007 à concurrence de 36.940,- EUR (trente-six mille neuf cent quarante Euros) pour porter le capital de 1.464.590,- EUR (un million quatre cent soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix Euros) à un montant de 1.501.530,- EUR (un million cinq cent un mille cinq cent trente Euros) par la création de 3.694 (trois mille six cent quatre-vingt-quatorze) actions nouvelles de catégorie «NOR» d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 3.694 (trois mille six cent quatre-vingt-quatorze) actions souscrites par PREDICA 2006, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

4) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 4 octobre 2007, à concurrence de 7.750,- EUR (sept mille sept cent cinquante Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.501.530,- EUR (un million cinq cent un mille cinq cent trente Euros) à un montant de 1.509.280,- EUR (un million cinq cent neuf mille deux cent quatre-vingts Euros) par la création de 775 (sept cent soixante-quinze) actions nouvelles de catégorie «ALT», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 775 (sept cent soixante-quinze) actions souscrites par PREDICA 2006, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

5) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 5 octobre 2007, à concurrence de 32.550,- EUR (trente deux mille cinq cent cinquante Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.509.280,- EUR (un million cinq cent neuf mille deux cent quatre-vingt Euros) à un montant de 1.541.830,- EUR (un million cinq cent quarante-et-un mille huit cent trente Euros) par la création de 3.255 (trois mille deux cent cinquante-cinq) actions nouvelles de catégorie «TAND» d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes, toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 3.255 (trois mille deux cent cinquante cinq) actions souscrites par PREDICA 2007, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

6) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 5 octobre 2007, à concurrence de 90.640,- EUR (quatre-vingt-dix mille six cent quarante Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.541.830,- EUR (un million cinq cent quarante-et-un mille huit cent trente Euros) à un montant de 1.632.470,- EUR (un million six cent trente-deux mille quatre cent soixante-dix Euros) par la création de 9.064 (neuf mille soixante-quatre) actions nouvelles de catégorie «CVC» d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 1.034 (mille trente-quatre) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2 e 1, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 707 (sept cent sept) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2 COMPARTIMENT 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 73 (soixante-treize) actions souscrites par PRIVATE EQUITY INDIVIDUALS N ° 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 7.250 (sept mille deux cent cinquante) actions souscrites par PREDICA 2005, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

7) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 17 octobre 2007, à concurrence de 24.020,- EUR (vingt-quatre mille vingt Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.632.470,- EUR (un million six cent trente-deux mille quatre cent soixante-dix Euros) à un montant de 1.656.490,- EUR (un million six cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix Euros) par la création de 2.402 (deux mille quatre cent deux) actions nouvelles de catégorie «TAND», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 2.402 (deux mille quatre cent deux) actions souscrites par PREDICA 2007, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

8) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 17 octobre 2007, à concurrence de 75.730,- EUR (soixante-quinze mille sept cent trente Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.656.490,- EUR (un million six cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix Euros) à un montant de 1.732.220,- EUR (un million sept cent trente-deux mille deux cent vingt Euros) par la création de 7.573 (sept mille cinq cent soixante-treize) actions nouvelles de catégorie «CVC», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 864 (huit cent soixante-quatre) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION n ° 2 COMPARTIMENT 1, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 591 (cinq cent quatre-vingt-onze) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION n ° 2 COMPARTIMENT 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 61 (soixante-et-un) actions souscrites par PRIVATE EQUITY INDIVIDUALS n ° 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- 6.057 (six mille cinquante-sept) actions souscrites par PREDICA 2005, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

9) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 13 décembre 2007, à concurrence de 4.260,- EUR (quatre mille deux cent soixante Euros) pour porter le capital de son montant actuel de 1.732.220,- EUR (un million sept cent trente-deux mille deux cent vingt Euros) à un montant de 1.736.480,- EUR (un million sept cent trente-six mille quatre cent quatre-vingts Euros) par la création de 426 (quatre cent vingt-six) actions nouvelles de catégorie «NOR», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- 426 (quatre cent vingt-six) actions souscrites par PREDICA 2006, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

Des extraits des procès-verbaux desdites réunions, après avoir été signés ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

IV.- Les emprunts obligataires et donc toutes les actions nouvelles converties ont été libérées intégralement en numéraire par versements à un compte bancaire au nom de la société PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 2 S.A., prédésignée, de sorte que la somme totale de 329.680,- EUR (trois cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives requises.

V.- Suite à la réalisation de cette tranche de l'augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Suite aux augmentations de capital susmentionnées, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société en lui donnant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 1.736.480,- EUR (un million sept cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt Euros), représenté par 173.648 (cent soixante-treize mille six cent quarante-huit) actions réparties comme suit:

- 1.549 (mille cinq cent quarante-neuf) actions de souscription initiale;
  - 21.353 (vingt-et-un mille trois cent cinquante-trois) actions de catégorie «ICG»;
  - 2.495 (deux mille quatre cent quatre-vingt quinze) actions de catégorie «SE»;
  - 2.130 (deux mille cent trente) actions de catégorie «Sand V»;
  - 1.840 (mille huit cent quarante) actions de catégorie «Sand Co»;
  - 21.001 (vingt-et-un mille un) actions de catégorie «P4»;
  - 62.815 (soixante-deux mille huit cent quinze) actions de catégorie «CVC»;
  - 8.493 (huit mille quatre cent quatre-vingt-treize) actions de catégorie «ALT»;
  - 36.427 (trente-six mille quatre cent vingt-sept) actions de catégorie «NOR»;
  - 15.545 (quinze mille cinq cent quarante-cinq) actions de catégorie «TAND»;
- chacune libérée intégralement et d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-).»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 4.900,- EUR.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Vaudemont, J.-M. Servais, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, Relation: LAC/2007/43492. — Reçu 3.296,80 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 janvier 2008.

P. Decker.

Référence de publication: 2008015545/206/158.

(080012128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**BRGREOF Funabashi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 132.315.

—  
RECTIFICATIF

In the year two thousand and seven, on ninth of November.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

BRGREOF EBINA HOLDING S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.561 (the «Sole Partner»), here represented by Mrs. Corinne Petit, employée, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 8th November 2007.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of BRGREOF FUNABASHI S.à r.l. (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.315, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, above mentioned, dated of 17 September 2007 (the «Articles»), not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»).

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following:

1.- The Articles of the Company have been amended pursuant to a notarial deed drawn up on 15 October 2007 by the notary Martine Schaeffer, prenamed, not yet published in the Mémorial (the «Deed»).

2.- It results from later verifications that clerical errors occurred in the Deed.

2.1. In the «First resolution», both in the English and the French version of the Deed, the first sentence of the amended and restated article 2 of the Articles, (i) misstates the name of the Japanese tokutei mokuteki kaisha («TMK») and (ii) mentions wrongfully the company Ikebukuro Master Lessee GK («GK»), a Japanese godo kaisha.

As a matter of fact, before the rectification, under section «First resolution», the first sentence of the amended and restated article 2 of the Articles reads as follows:

« **Art. 2.** The purpose of the Company is the directly acquiring, owning and disposing of its ownership interest in Ikebukuro Kannai Office TMK («TMK»), a Japanese tokutei mokuteki kaisha, and in Ikebukuro Master Lessee GK («GK»), a Japanese godo kaisha, and to enter into and comply with the agreements in relation to this equity ownership and the assets to which it is a party.[...]

After the rectification, under section «First resolution», the first sentence of the amended and restated article 2 of the Articles shall now read as follows:

« **Art. 2.** The purpose of the Company is the directly acquiring, owning and disposing of its ownership interest in FUNABASHI INDUSTRIAL TMK («TMK»), a Japanese tokutei mokuteki kaisha and to enter into and comply with the agreements in relation to this equity ownership and the assets to which it is a party.[...]

2.2. In both the English and the French version of the Deed, reference is wrongfully made to the GK.

2.2.1. As a matter of fact, before the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles states under 12.7.2., first sentence, as follows:

«12.7.2. In case the board of managers is to approve a Significant Action (as defined below), with respect to the Company, TMK, or GK, the board of managers would only deliberate or act validly if at least a majority of the Managers including the Independent Manager is present or represented at a meeting of the board of managers. [...]

After the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles, shall now read under 12.7.2., first sentence, as follows:

«12.7.2. In case the board of managers is to approve a Significant Action (as defined below), with respect to the Company, or TMK, the board of managers would only deliberate or act validly if at least a majority of the Managers including the Independent Manager is present or represented at a meeting of the board of managers. [...]»

2.2.2 As a matter of fact, before the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles defines «Independent Manager», first sentence, as follows:

«Independent Manager» means a manager acceptable to Capmark Japan KK («KK»), a Japanese kabushiki kaisha who shall not be while serving and shall not have been at the time of such individual's appointment or at any time during the five (5) years preceding such appointment: (a) a shareholder, unitholder, director, member, manager, officer, employee, partner, agent, attorney, consultant, advisor or accountant of TMK, the Company, GK or any of their respective affiliates (other than his or her service as an independent director and/or independent manager of an affiliate); (b) a customer, supplier or other juristic entity who derives more than two percent (2%) of its purchase or revenues from its activities in TMK, the Company, GK or any of their respective affiliates, or any shareholder, unitholder, director, member, manager, officer, employee, partner, agent, attorney, consultant, advisor or accountant of TMK, the Company, GK or any of their respective affiliates; (c) a juristic entity controlling, controlled by or under common control with any person described in clauses (a) and (b); (d) a member of the immediate family of any person described in clauses (a) and (b); or (e) a juristic entity that does not meet the requirements for independence established by any of the Rating Agencies rating the Securities. [...]»

After the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles shall now define «Independent Manager» in its first sentence as follows:

«Independent Manager» means a manager acceptable to Capmark Japan KK («KK»), a Japanese kabushiki kaisha who shall not be while serving and shall not have been at the time of such individual's appointment or at any time during the five (5) years preceding such appointment: (a) a shareholder, unitholder, director, member, manager, officer, employee, partner, agent, attorney, consultant, advisor or accountant of TMK, the Company or any of their respective affiliates (other than his or her service as an independent director and/or independent manager of an affiliate); (b) a customer, supplier or other juristic entity who derives more than two percent (2%) of its purchase or revenues from its activities in TMK, the Company or any of their respective affiliates, or any shareholder, unitholder, director, member, manager, officer, employee, partner, agent, attorney, consultant, advisor or accountant of TMK, the Company or any of their respective affiliates; (c) a juristic entity controlling, controlled by or under common control with any person described in clauses (a) and (b); (d) a member of the immediate family of any person described in clauses (a) and (b); or (e) a juristic entity that does not meet the requirements for independence established by any of the Rating Agencies rating the Securities. [...]»

2.2.3 As a matter of fact, before the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles defines «Significant Action» in its first sentence as follows:

«Significant Action» means, to the extent permitted under Luxembourg law, TMK, the Company, and GK (each a «Bankruptcy Remote Person»):[...]»

After the rectification, under section «Fourth resolution», the amended and restated article 12 of the Articles shall now define «Significant Action» in its first sentence as follows:

«Significant Action» means, to the extent permitted under Luxembourg law, TMK and the Company (each a «Bankruptcy Remote Person»):[...]»

The present deed is to be filed with the Luxembourg Registre de commerce et des sociétés and published in the Mémorial.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred Euro (EUR 700).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRGEOF EBINA HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.561 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Corinne Petit, employée, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Luxembourg le 8 novembre 2007.

Ladite procuration, signée ne varietur par la mandataire de la parti comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de BRGEOF FUNABASHI S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.315, et constituée en vertu d'un acte reçu le 17 septembre 2007 par le notaire Martine Schaeffer, précité, (les «Statuts»), et dont les Statuts n'ont pas été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»).

La partie comparante représentant l'intégralité du capital de la société demande au notaire d'acter ce qui suit:

1.- Les Statuts de la Société ont été modifiés par un acte notarié du 15 octobre 2007, instrumenté par le notaire Maître Martine Schaeffer précité, non encore publié au Mémorial (l'«Acte»).

2.- Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement que des erreurs matérielles ont été commises dans l'Acte.

2.1. Dans la «Première résolution», dans la version anglaise et française de l'Acte, la première phrase de l'article 2 des Statuts, modifié et refondu (i) le nom de la tokutei mokuteki kaisha («TMK») japonaise est faussement indiqué et (ii) la société Ikebukuro Master Lessee GK («GK»), une godo kaisha japonaise, est faussement mentionné.

En fait, avant la présente rectification, sous le point «Première résolution», la première phrase de l'article 2 des Statuts, modifié et refondu, avait la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition directe, la détention, et la cession de ses participations dans Ikebukuro Kannai Office TMK («TMK»), une tokutei mokuteki kaisha japonaise, et dans Ikebukuro Master Lessee GK («GK»), une godo kaisha japonaise, et la conclusion et le respect d'accords en lien avec sa participation au capital social et ses actifs, auxquels elle est partie. [...]»

Suite à la rectification, sous le point «Première résolution», la première phrase de l'article 2 des Statuts, modifié et refondu, aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition directe, la détention, et la cession de ses participations dans FUNABASHI INDUSTRIAL TMK («TMK»), une tokutei mokuteki kaisha japonaise et la conclusion et le respect d'accords en lien avec sa participation au capital social et ses actifs, auxquels elle est parti. [...]»

2.2. Dans la version anglaise et française de l'Acte, on mentionne faussement la GK.

2.2.1. En fait, avant la rectification présente, sous le point «Quatrième résolution», l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, avait la teneur suivante en 12.7.2, première phrase:

«12.7.2. Dans l'hypothèse où le conseil de gérance est amené à approuver une Action Significative (comme définie ci-dessous), par rapport à la Société, à TMK, ou à GK, le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des Gérants incluant le Gérant Indépendant est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. [...]»

Suite à la rectification, sous le point «Quatrième résolution», l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, aura désormais la teneur suivante en 12.7.2, première phrase:

«12.7.2. Dans l'hypothèse où le conseil de gérance est amené à approuver une Action Significative (comme définie ci-dessous), par rapport à la Société ou à TMK, le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des Gérants incluant le Gérant Indépendant est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. [...]»

2.2.2. En fait, avant la rectification présente, sous le point «Quatrième résolution», l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, définit «Gérant Indépendant», dans la première phrase, comme suit:

«Gérant Indépendant» signifie un gérant, admis par Capmark Japan KK («KK»), une kabushiki kaisha japonaise, qui ne doit pas être lors de ses fonctions et ne doit pas avoir été au moment d'une telle nomination individuelle ou à tout moment pendant les cinq (5) années précédant une telle nomination: (a) un actionnaire, détenteur de part, directeur, membre, gérant, cadre, employé, associé, agent, avocat, consultant, conseiller ou comptable de TMK, de la Société, de GK ou de l'une de leurs filiales respectives (autre que pour sa fonction en tant que directeur indépendant et/ou gérant indépendant d'une filiale); (b) un client, un fournisseur ou une autre entité juridique tirant plus de deux pour cent (2%) de ses acquisitions ou recettes de ses activités avec TMK, la Société, GK ou une de leurs filiales respectives, ou avec un actionnaire, détenteur de part, directeur, membre, gérant, cadre, employé, associé, agent, avocat, consultant, conseiller ou comptable de TMK, de la Société, de GK ou de l'une de leurs filiales respectives; (c) une entité juridique contrôlant, contrôlé par ou sous le contrôle commun de toute personne décrite dans les clauses (a) et (b); (d) un membre de la famille proche de toute personne décrite dans les clauses (a) et (b); ou (e) une entité juridique ne satisfaisant pas aux conditions d'indépendance établies par une Agence de Notation évaluant les Actions et Obligations. [...]»

Suite à la rectification, sous le point «Quatrième résolution», l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, définira désormais «Gérant Indépendant», dans la première phrase, comme suit:

«Gérant Indépendant» signifie un gérant, admis par Capmark Japan KK («KK»), une kabushiki kaisha japonaise, qui ne doit pas être lors de ses fonctions et ne doit pas avoir été au moment d'une telle nomination individuelle ou à tout moment pendant les cinq (5) années précédant une telle nomination: (a) un actionnaire, détenteur de part, directeur, membre, gérant, cadre, employé, associé, agent, avocat, consultant, conseiller ou comptable de TMK, de la Société ou de l'une de leurs filiales respectives (autre que pour sa fonction en tant que directeur indépendant et/ou gérant indépendant d'une filiale); (b) un client, un fournisseur ou une autre entité juridique tirant plus de deux pour cent (2%) de ses acquisitions ou recettes de ses activités avec TMK, la Société ou une de leurs filiales respectives, ou avec un actionnaire, détenteur de part, directeur, membre, gérant, cadre, employé, associé, agent, avocat, consultant, conseiller ou comptable de TMK, de la Société ou de l'une de leurs filiales respectives; (c) une entité juridique contrôlant, contrôlé par ou sous le contrôle commun de toute personne décrite dans les clauses (a) et (b); (d) un membre de la famille proche de toute personne décrite dans les clauses (a) et (b); ou (e) une entité juridique ne satisfaisant pas aux conditions d'indépendance établies par une Agence de Notation évaluant les Actions et Obligations. [...]

2.2.2. En fait, avant la rectification présente, sous le point «Quatrième résolution» l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, définit «Action Significative», dans la première phrase, comme suit:

«Action Significative» signifie, dans la limite de ce qui est autorisé par la loi luxembourgeoise, que TMK, la Société, et GK (chacune étant une «Personne Eloignée de la Faillite»): [...]

Suite à la rectification, sous le point «Quatrième résolution», l'article 12 des Statuts, modifié et refondu, définira désormais «Action Significative», dans la première phrase, comme suit:

«Action Significative» signifie, dans la limite de ce qui est autorisé par la loi luxembourgeoise, que TMK et la Société (chacune étant une «Personne Eloignée de la Faillite»): [...].»

Le présent acte devra être enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ sept cents euros (EUR 700).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la demande du comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu par son nom, prénom, son état civil et son domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, LAC/2007/35612. — Reçu 12 euros.

*Le receveur ff. (signé): F. Schneider.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008015538/5770/203.

(080012260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

#### **Latimo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 37.129.

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh day of December.

Before Us Jean Seckler, notary residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

Mr. Roberto Manciocchi, private employee, professionally residing in L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, acting in his capacity as:

I. - special attorney of the Board of Directors of the public limited company LATIMO S. A., (hereinafter the «Absorbing Company» or the «Company»), established and having its registered office in L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscribed in the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under the number 37, 129, incorporated pursuant to deed of Lucien Schuman, then notary residing in Luxembourg, on the 28th of July 1988, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (hereafter the «Mémorial C»), number 279 of the 18th of October 1988; the articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a

deed of the undersigned notary dated September 26th 2007, published in the Mémorial C number 2486 of the 3rd of December 2007;

by virtue of the powers conferred on him under the terms of the resolutions of the Board of Directors of the Absorbing Company dated December 24, 2007.

II. - special attorney of the Board of Directors of the public limited company WESTWOOD S. A., (hereinafter the «Absorbed Company»), established and having its registered office in L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscribed in the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under the number 88, 748, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 5th of August 2002, published in the Mémorial C number 1499 of the 17th of October 2002; the articles of association of the Absorbed Company have been amended pursuant to a deed of Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on the 24th of July 2003, published in the Mémorial C number 909 of the 4th of September 2003;

by virtue of the powers conferred on him under the terms of the resolutions of the Board of Directors of the Absorbed Company of December 24, 2007.

A copy of the circular resolutions of the Boards of Directors of the Absorbing Company and the Absorbed Company, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing person, acting in its aforesaid dual capacity, required the undersigned notary to record the merger (fusion) of the Absorbing Company and the Absorbed Company as follows:

- the Board of Directors of the Company and the Board of Directors of the Absorbed Company decided to proceed with the merger of the Company and the Absorbed Company by absorption of the Absorbed Company into the Company;
- the Company is the sole holder of all the shares in issue in the Absorbed Company and the merger will be carried out following the simplified mechanism in accordance with articles 278 and followings of the law of August 10th, 1915 on Commercial Companies, as amended (the «Law»);
- the board of directors of the Company and of the Absorbed Company have drawn a plan for a merger pursuant to articles 261 and 278 of the Law; the said plan for a merger has been published in the Mémorial C number 2721 of the 27th of November 2007;
- all the shareholders of the Company were entitled for a period of one month following the publication of this plan for a merger in the Mémorial C to take cognizance of the documents mentioned in article 267 paragraph 1 (a), (b) and (c) of the Law at the registered office of the Company without charge and on mere request;
- no shareholder of the Company has required that an extraordinary general meeting of shareholders of the Company be convened pursuant to article 279 (c) of the Law and a period of one month has lapsed since the publication of the plan for a merger in the Mémorial C.

This being said, following its merger into the Company, the Absorbed Company no longer exists, its shares being cancelled.

The merger is effective as of this 27th of December 2007.

#### *Declaration*

In accordance with Article 271 of the Law, the notary acting in this matter declares that he has checked and attests to the existence and legality of the acts and formalities required of the merging companies and of the plan for a merger.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same mandatory, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us the notary the present deed.

#### **Suit la version française de ce qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-septième jour de décembre.

Par-devant Nous Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Monsieur Roberto Manciocchi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, agissant en sa qualité de:

I. - mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme LATIMO S. A., (ci-après la «Société Absorbante» ou la «Société»), établie et ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 37. 129, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juillet 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ci-après la «Société»), numéro 279 du 18 octobre 1988; les statuts de la Société

ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2786 du 3 décembre 2007;

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions du Conseil d'Administration de la Société Absorbante du 24 décembre 2007.

II. - mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme WESTWOOD S. A., (ci-après la «Société Absorbée»), établie et ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 88. 748, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1499 du 17 octobre 2002; les statuts de la Société Absorbée ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 2003, publié au Mémorial C numéro 909 du 4 septembre 2003;

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions du Conseil d'Administration de la Société Absorbée du 24 décembre 2007.

Une copie certifiée des résolutions circulaires des Conseils d'Administration de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Le comparant, agissant en sa double capacité indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter la fusion de la Société Absorbante et la Société Absorbée comme suit:

- le Conseil d'Administration de la Société et le Conseil d'Administration de la Société Absorbée ont décidé de procéder à la fusion de la Société et de la Société Absorbée par absorption de la Société Absorbée dans la Société;

- la Société détient la totalité des actions de la Société Absorbée, la fusion étant opérée par le mécanisme simplifié, prévu par les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»);

- le Conseil d'Administration de la Société et de la Société Absorbée ont établi un projet de fusion conformément aux articles 261 et 278 de la Loi; ledit projet de fusion a été publié au Mémorial C numéro 2721 du 27 novembre 2007;

- tous les actionnaires de la Société ont eu le droit, au moins un mois avant que l'opération de fusion ne prenne effet entre parties, de prendre connaissance et d'obtenir copie, au siège social de la Société, sans frais et sur simple demande, des documents indiqués à l'article 267, paragraphe 1<sup>er</sup> (a), (b) et (c) de la Loi;

- aucun des actionnaires de la Société n'a demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société sur la base de l'article 279 (c) de la Loi et un délai d'un mois s'est écoulé depuis la publication du projet de fusion au Mémorial C.

Ceci exposé, par suite de la fusion avec la Société, la Société Absorbée cesse d'exister et que ses actions sont annulées. La fusion est effective à partir de ce 27 décembre 2007.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 271 de la Loi et au vu des déclarations reprises ci-avant, avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés qui fusionnent ainsi que du projet de fusion.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, constate qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Manciocchi, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2008, Relation GRE/2008/233. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008015550/231/121.

(080012442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

#### **Le Divinae S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6970 Hostert, 116, rue Andethana.

R.C.S. Luxembourg B 104.469.

Les soussignés

- Monsieur Alberto Zizzi, restaurateur, demeurant actuellement à L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare, et

- Monsieur Marcel Goedert, cabaretier, né à Luxembourg, le 30 janvier 1955, demeurant à L-5366 Munsbach 197, rue Principale

agissant en leur qualité d'associé, représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée LE DIVINAE S.à r.l. avec siège social à L-5366 Munsbach, 237, rue Principale

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous la section B numéro 104.469;

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Unique résolution*

Les associés confirment Monsieur Alberto Zizzi, aux fonctions de gérant technique pour une durée indéterminée, et nomment pour une durée indéterminée, Monsieur Marcel Goedert, aux fonctions de gérant administratif.

Vis-à-vis de tiers la société est engagée dans le cadre de la gestion journalière par la signature individuelle du gérant technique.

Pour tout autre engagement la signature conjointe des deux gérants est requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

A. Zizzy, M. Goedert.

Référence de publication: 2008015528/206/25.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07166. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Bonne Table S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4571 Obercorn, 22, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 120.018.

—  
EXTRAIT

Il découle d'un acte de cession de parts du 30 novembre 2007 reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch/Alzette, enregistré à Esch/Alzette en date du 4 décembre 2007, EAC /2007/15267 que:

le capital de la société BONNE TABLE S.à r.l., se trouve actuellement réparti comme suit:

	parts
Monsieur Ivan Krmek, demeurant à L-4571 Obercorn, 22, rue de la Gare . . . . .	50
Monsieur Bozo Sutalo, demeurant à L-4436 Belvaux, 7, rue Dicks-Lentz . . . . .	50
Total: cent parts sociales: . . . . .	100

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé:

-d'accepter à compter du 30 novembre 2007 la démission de:

- Monsieur Milan Krmek, demeurant à L-4571 Obercorn, 22, rue de la Gare, de sa fonction de gérant technique de la prédite société.

- de nommer à compter du 30 novembre 2007:

- Monsieur Ivan Krmek, prédit, dans la fonction de gérant technique de la prédite société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bozo Sutalo, prédit, dans la fonction de gérant administratif de la prédite société pour une durée indéterminée.

- de préciser que la société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 décembre 2007.

A. Biel

Notaire

Référence de publication: 2008015527/203/32.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06626. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Natsource Asset Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 135.429.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the seven of December.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

NATSOURCE HOLDINGS LLC, an limited liability company incorporated and existing under the laws of Delaware, registered with the secretary of State of Delaware under number 3230198 and having its registered office at 160 Green-tree Drive, Suite 101, Dover, County of Kent, Delaware 19904, United State of America.

here represented by Mr. Conrado Vanden Berghe, employee, with professional address at 1 B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of a proxy given on November 13th, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name NATSOURCE ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for in amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by a board of managers composed of at least two managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers». The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part to the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers decides to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

**Art. 13.** The board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part to collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the thirty-first of December 2008.

*Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, the above-named party has subscribed for the twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each, and have them fully paid up in the amount of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) by contribution in cash in the same amount.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

*Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the following persons as managers:

*Category A Managers:*

- Mr. Derrick Lloyd Forrister, managing director, born in Tennessee, United States of America on June 27, 1958, with professional address at 205 Pawmnee Drive, Boulder, Colorado 80303-3730, United States of America;
- Mr. Hendrick Egbert Liese, Managing Director, born on June 19, 1969 in Zuidelijke IJsselmeerpolders, The Netherlands, residing at 232, Portobello Road, W11 1LJ London, United Kingdom.

*Category B Managers:*

- Mr. Robert Faber, Company Director, born on the 15th of May, 1964 in Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;
- Mr. Alain Heinz, company director, born on May 17, 1968 in Forbach, France, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

The Company shall be bound by the joint signature one Category A Manager and one Category B Manager.

2. Fix the registered seat of the Company at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le sept décembre.

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

NATSOURCE HOLDINGS LLC, une société à responsabilité limitée, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3230198 et ayant son siège social au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, canton du Kent Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique

ici représentée par Mr. Conrado Vanden Berghe, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1 B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination NATSOURCE ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représentés par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins deux gérants divisés en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil

puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social de la Société commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2008.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune ont été souscrites par NATSOURCE HOLDINGS LLC, susnommée et libérées intégralement à hauteur de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) par apport en numéraire du même montant.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (€ 2.000,-).

#### *Décision de l'associé unique*

L'associé unique décide de:

1. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

##### *Gérant de Catégorie A:*

- Mr. Derrick Lloyd Forrister, Directeur, né dans le Tennessee, Etats-Unis d'Amérique, le 27 juin 1958, ayant adresse professionnelle au 205 Pawmnee Drive, Boulder, Colorado 80303-3730, Etats Unis d'Amérique;
- Mr. Hendrick Egbert Liese, Directeur, né le 19 juin 1969, à Zuidelijke IJsselmeerpolders, Pays Bas, résidant au 232, Portobello Road, W11 1LJ London, Royaume Uni.

##### *Gérant de Catégorie B:*

- Monsieur Robert Faber, Administrateur de Société, né le 15 mai 1964 à Luxembourg, ayant adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;
- Monsieur Alain Heinz, Administrateur de sociétés, né le 17 mai 1968 à Forbach, France, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. Fixer l'adresse du siège social au 121, rue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Vanden Berghe, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, Relation: LAC/2007/40237. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008015714/211/286.

(080013185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

**Neumarkter S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Levin L07 - 922 S.à r.l.).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.181.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

BLITZ BETEILIGUNGS GmbH, with registered office in D-80336 München (Germany), Bavariaring 29, HRB number 130671;

being the sole shareholder of LEVIN L07 - 922 S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, trade register Luxembourg section B number pending, incorporated by deed dated on the 26th of November 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (the «Company»);

duly represented by Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed *in variatur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then considers the following agenda:

*Agenda:*

1.- Approval of the transfer of 250 shares of the Company by BLITZ BETEILIGUNGS GmbH to VREF HOLDING S.à R.L.

2.- To change the name of the company into NEUMARKTER S.à r.l. and to modify consequently article 2 of the by-laws.

3. To change the registered office of the company and to change the articles accordingly, to state, that the registered office will be as of today at Munsbach

4.- To accept the resignation, with discharge, of the present manager.

5.- To appoint as new manager for an unlimited duration: Jason R. Spaeth, Benedict von Hesler, Stewart KamCheong and Guy Harles.

After duly considering the foregoing the shareholder passes the following resolutions:

*First resolution*

It is resolved to approve the transfer of the 250 (two hundred fifty) shares with a par value of EUR 50.- (fifty Euros), constituting the whole capital of LEVIN L07 - 922 S.à R.L., Luxembourg, afore named, by BLITZ BETEILIGUNGS GmbH, with registered office in D-80336 München (Germany), Bavariaring 29, HRB number 130671, to VREF HOLDING S.à r.l. with registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach incorporated under the laws of Luxembourg, at the price of EUR 18.500,- (eighteen thousand five hundred Euros).

VREF HOLDING S.à R.L. is here duly represented by Hubert Janssen, jurist, residing in Luxembourg, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

*Notification*

According to article 190 of the Luxembourg Companies Act as amended, LEVIN L07 - 922 S.à R.L., by its manager, accepts this transfer of shares and considers it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code Civil» as amended.

Such amendment in the partnership of LEVIN L07 - 922 S.à R.L. will be deposited and published at the Trade Register in accordance with article 11bis of the Luxembourg Trading Companies Law of August 10th, 1915, as amended.

*Second resolution*

It is resolved to change the name of the company into NEUMARKTER S.à r.l. and to modify consequently article 2 of the by-laws, as follows:

«The company's name is NEUMARKTER S.à r.l.»

*Third resolution*

It is hereby resolved, to change the registered office of the Company from Luxembourg to L- 5365 Munsbach, E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall, and to modify consequently the 1st paragraph of article 4 of the by-laws, as follows:

«The registered office of the company is established in Munsbach.»

*Fourth resolution*

It is resolved to accept the resignation with full discharge of the present manager of the company: Annette Schubert, Lessingstraße 7, 69509 Mörlenbach, Germany.

*Fifth resolution*

It is resolved to appoint as new managers for an unlimited duration:

- Jason R. Spaeth, residing at 15 Yeoman's Row, London SW3 2AL, United Kingdom; Manager A;
- Stewart KamCheong, residing at E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach; Manager A;
- Benedict von Hesler, residing at E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach; Manager B;
- Guy Harles, residing at 58, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg; Manager B.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille sept, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

BLITZ BETEILIGUNGS GmbH, ayant son siège social à D-80336 München (Allemagne), Bavariaring 29, HRB number 130671;

associée unique de la société à responsabilité limitée LEVIN L07 - 922 S.à r.l., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro en cours, constituée suivant acte reçu le 26 novembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations;

ici représentée par Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Approuver le transfert de 250 parts sociales de la Société de BLITZ BETEILIGUNGS GmbH à VREF HOLDING S.à R.L.
- 2.- Changer le nom de la société en NEUMARKTER S.à r.l. et modifier par conséquent l'article 2 des statuts.
- 3.- Transfert du siège social de la société et modification afférente des statuts, pour constater que le siège social sera établi à partir d'aujourd'hui à Munsbach.
- 4.- Accepter la démission, avec décharge, de l'actuel gérant.

5.- Nommer comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée: Jason R. Spaeth, Benedict von Hesler, Stewart KamCheong and Guy Harles.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

Il est décidé d'approuver le transfert de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de EUR 50,- (cinquante Euros) chacune, constituant la totalité du capital de LEVIN L07 - 922 S.à R.L., Luxembourg, prédésignée, par BLITZ BETEILIGUNGS GmbH, ayant son siège social à D-80336 München (Allemagne), Bavariaring 29, HRB number 130671, à VREF HOLDING S.à R.L., ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, une société de droit luxembourgeois, pour le prix de EUR 18.500,- (dix-huit mille cinq cents Euros).

VREF HOLDING S.à R.L. est ici représentée par Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

*Signification*

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, LEVIN L07 - 922 S.à R.L., par son gérant, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

Cette modification dans le personnel des associés de LEVIN L07 - 922 S.à R.L. sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Deuxième résolution*

Il est décidé de changer le nom de la société en NEUMARKTER S.à r.l. et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts, comme suit:

«Le société prend la dénomination de NEUMARKTER S.à r.l.»

*Troisième résolution*

Il est décidé de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-5365 Munsbach, E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall, et de modifier par conséquent le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 4 des statuts, comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach.»

*Quatrième résolution*

Il est décidé d'accepter la démission, avec décharge entière, du gérant actuel de la société:

Anne Schubert, demeurant à Lessingstrasse 7, 69509 Mörlenbach, Allemagne.

*Cinquième résolution*

Il est décidé de nommer comme nouveaux gérants de la société pour une durée indéterminée:

- Jason R. Spaeth, demeurant à 15 Yeoman's Row, London SW3 2AL, United Kingdom; Gérant A;
- Stewart KamCheong, demeurant à E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall L-5365 Munsbach, Luxembourg; Gérant A;
- Benedict von Hesler, E-Building, 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg; Gérant B;
- Guy Harles, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg; Gérant B.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, LAC/2007/41107. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008015639/211/138.

(080012297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**LBREP II Harbor Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.544.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

LBREP II EUROPE HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 106.232,

here represented by Ms Axelle De Donker, employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 17th, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of LBREP II HARBOR HOLDINGS S.à.r.l. (the «Company») with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 105.544, incorporated by a deed of the undersigned notary on December 27th, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* dated April 29th, 2005, n<sup>o</sup> 398, and whose bylaws have been lastly amended by a deed of the undersigned notary dated February 26th, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* dated May 16th, 2007, n<sup>o</sup> 900.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of the registered office of the Company, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. first paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

IV. The sole shareholder resolves to accept the resignation of Mrs Sophie Van Oosterom as Category B Manager and of Mr Robert Shaw as Category A Manager of the Company, with immediate effect, and to grant them the discharge for the exercise of their mandates until the date of their resignation.

V. The sole shareholder resolves to appoint for an unlimited period Mr Michael Denny, Company Director, born on November 1st, 1977 in Kilkenny (Ireland), with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as Category A Manager of the Company with immediate effect.

VI. The sole shareholder resolves to appoint for an unlimited period Mr Michael Tsoulies, Company Director, born on April 30th, 1961 in Massachusetts (USA), with professional address at 25 Bank Street, London E14 5LE, United Kingdom, as Category B Manager of the Company with immediate effect.

VII. The sole shareholder resolves to amend the appointment of Mr Benoît Jean J. Bauduin, Company Director, born on March 31st, 1976 in Messancy (Belgium), with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as Category B Manager and to appoint him for an unlimited period as Category A Manager of the Company with immediate effect.

VIII. The sole shareholder resolves to amend the appointment of Mr Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, born on May 10th, 1963 in Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brazil), with professional address at 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, United States of America, as Category A Manager and to appoint him for an unlimited period as Category B Manager of the Company with immediate effect.

IX. The sole shareholder acknowledges that further to these changes and appointments, the board of managers of the Company will be composed as follows:

*Category A Managers:*

- Mr Benoît Jean J. Bauduin, prenamed;
- Mr Michael Denny, prenamed;

*Category B Managers:*

- Mr Rodolpho Amboss, prenamed;
- Mr Michael Tsoulies, prenamed.

X. The sole shareholder resolves to amend the third paragraph of article 13 of the Company's articles of association so that it is read as follows:

« **Art. 13. third paragraph.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.»

XI. The sole shareholder resolves to amend the third paragraph of article 14 of the Company's articles of association so that it is read as follows:

« **Art. 14. third paragraph.** In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including at least the favourable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately EUR 800.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP II EUROPE HOLDINGS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232,

ici représentée par Mademoiselle Axelle De Donker, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination LBREP II HARBOR HOLDINGS S.à.r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105.544, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 27 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 29 avril 2005, n ° 398, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 26 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 16 mai 2007, n ° 900.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social de la Société ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.»

IV. L'associé unique décide d'accepter les démissions de Mme Sophie Van Oosterom de son poste de gérant de Catégorie B et de M. Robert Shaw de son poste de gérant de Catégorie A de la Société, avec effet immédiat, et décide de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à la date de leur démission.

V. L'associé unique décide de nommer M. Michael Denny, administrateur de sociétés, né le 1<sup>er</sup> novembre 1977 à Kilkenny (Irlande), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VI. L'associé unique décide de nommer M. Michael Tsoulies, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1961 à Massachusetts (USA), avec adresse professionnelle au 25 Bank Street, London E14 5LE, Royaume-Uni, en tant que gérant de Catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VII. L'associé unique décide de nommer M. Benoît Jean J. Bauduin, administrateur de sociétés, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A au lieu de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VIII. L'associé unique décide de nommer M. Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, Etats-

Unis d'Amérique, en tant que gérant de Catégorie B au lieu de gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

IX. L'associé unique reconnaît que suite à tous ces changements et à ces nominations, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A:*

- M. Benoît Jean J. Bauduin, prénommé;
- M. Michael Denny, prénommé;

*Gérants de Catégorie B:*

- M. Rodolpho Amboss, prénommé;
- M. Michael Tsoulies, prénommé.

X. L'associé unique décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 13 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 13. troisième paragraphe.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

XI. L'associé unique décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 14 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 14. troisième paragraphe.** En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. De Donker, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, LAC/2007/41698. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008015602/211/150.

(080012273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Edil Real Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 111.147.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008015786/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07586. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

**Grosvenor Crescent Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.792.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

GROSVENOR CRESCENT DEVELOPMENTS S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015599/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07319. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Bula S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

R.C.S. Luxembourg B 135.372.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsieben, am dreizehnten Dezember.

Vor dem unterzeichnenden Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Dr. Fritz Trennheuser, Apotheker, geboren am 6. Januar 1964 in Saarbrücken (Deutschland), wohnhaft in D-66787 Wadgassen, Dechant-Schöneberger-Straße 9;

2. Fräulein Friederike Trennheuser, Schülerin, geboren in Saarlouis (Deutschland), am 3. August 1991, wohnhaft in D-66787 Wadgassen, Dechant-Schöneberger-Straße 9;

3. Herr Sebastian Trennheuser, Schüler, geboren in Saarlouis (Deutschland), am 24. Oktober 1993, wohnhaft in D-66787 Wadgassen, Dechant-Schöneberger-Straße 9.

Beide Komparenten sind hier rechtmäßig durch beide Elternteile Herr Dr. Fritz Trennheuser und Frau Sabine Trennheuser geb. Giebel vertreten.

Diese Komparenten ersuchen den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Die oben genannten Komparenten errichten eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, auf unbestimmte Dauer.

Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung BULA S. à r.l.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Stadtbredimus.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist die Beratung im betriebswirtschaftlichen Bereich sowie die Durchführung von Marketingaufgaben jeglicher Art.

Des Weiteren kann sich die Gesellschaft an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben. Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

**Art. 4.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

**Art. 5.** Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar ohne Übertragung an Nichtgesellschafter. Bei Sterbefall können die Anteile nur mit der Zustimmung aller Überlebenden an Nicht-Gesellschafter übertragen werden.

**Art. 6.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von den Gesellschaftern berufen und beliebig abberufen werden können.

**Art. 8.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

**Art. 9.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Jeder der Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 10.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibender Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

**Art. 11.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Zeichnung der Anteile*

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet:

Gesellschafter	Gezeichnetes Kapital EUR	Anzahl der Geschäftsanteile
1) Herr Dr. Fritz Trennheuser, vorbenannt . . . . .	250,-	2
2) Fräulein Friederike Trennheuser, vorbenannt . . . . .	6.125,-	49
3) Herr Sebastian Trennheuser, vorbenannt . . . . .	6.125,-	49
Gesamt: . . . . .	12.500,-	100

Alle so gezeichneten Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar belegt wurde.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

#### *Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf achthundert Euro (800.- EUR) geschätzt.

#### *Anmerkung*

Der amtierende Notar hat die Kompargenten darauf aufmerksam gemacht, dass die hier zuvor gegründete Gesellschaft vor jeglicher geschäftlicher Aktivität, im Besitz einer formgerechten Handelsgenehmigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck sein muss, was die Kompargenten ausdrücklich anerkannt haben.

#### *Generalversammlung*

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Anteilhaber, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

2) Zur alleinigen Geschäftsführerin auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Frau Birgit Johannes, geb. Diwo, kaufmännische Angestellte, geboren in Rehlingen-Siersburg (Deutschland), am 21. Februar 1964, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Im Brühl 6B.

3) Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift der Geschäftsführerin.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Dr. F. Trennheuser, S. Trennheuser, B. Johannes, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, LAC/2007/42885. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008015652/5770/91.

(080012099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Grosvenor Crescent Developments Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.791.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

GROSVENOR CRESCENT DEVELOPMENTS FINANCE S.à. r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015598/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07316. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Grosvenor Crescent Developments JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.793.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

GROSVENOR CRESCENT DEVELOPMENTS JV S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015600/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07317. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**LBREP II Fox S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 48.575,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.121.

—  
In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

LBREP II EUROPE HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 106.232,

here represented by Ms Axelle De Donker, employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 17th, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of LBREP II FOX S.à.r.l. (the «Company») with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 123.121, incorporated by a deed of the undersigned notary of December 19th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 277, dated March 1st, 2007, and whose bylaws have been lastly amended by a deed of the undersigned notary dated September 11th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated October 17th, 2007, n ° 2326.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of the registered office of the Company, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. first paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

IV. The sole shareholder resolves to accept the resignation of Mr John McCarthy as Category B Manager and of Mr Robert Shaw as Category A Manager of the Company, with immediate effect, and to grant them the discharge for the exercise of their mandates until the date of their resignation.

V. The sole shareholder resolves to appoint for an unlimited period Mr Michael Denny, Company Director, born on November 1st, 1977 in Kilkenny (Ireland), with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as Category A Manager of the Company with immediate effect.

VI. The sole shareholder resolves to appoint for an unlimited period Mr Michael Tsoulies, Company Director, born on April 30th, 1961 in Massachusetts (USA), with professional address at 25 Bank Street, London E14 5LE, United Kingdom, as Category B Manager of the Company with immediate effect.

VII. The sole shareholder resolves to amend the appointment of Mr Benoît Jean J. Bauduin, Company Director, born on March 31st, 1976 in Messancy (Belgium), with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as Category B Manager and to appoint him for an unlimited period as Category A Manager of the Company with immediate effect.

VIII. The sole shareholder resolves to amend the appointment of Mr Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, born on May 10th, 1963 in Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brazil), with professional address at 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, United States of America, as Category A Manager and to appoint him for an unlimited period as Category B Manager of the Company with immediate effect.

IX. The sole shareholder acknowledges that further to these changes and appointments, the board of managers of the Company will be composed as follows:

*Category A Managers:*

- Mr Benoît Jean J. Bauduin, prenamed;
- Mr Michael Denny, prenamed;

*Category B Managers:*

- Mr Rodolpho Amboss, prenamed;
- Mr Michael Tsoulies, prenamed.

X. The sole shareholder resolves to amend the third paragraph of article 13 of the Company's articles of association so that it is read as follows:

« **Art. 13. third paragraph.** The Company shall be bound in all circumstances by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.»

XI. The sole shareholder resolves to amend the third paragraph of article 14 of the Company's articles of association so that it is read as follows:

« **Art. 14. third paragraph.** In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.»

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately EUR 800.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP II EUROPE HOLDINGS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232,

ici représentée par Mademoiselle Axelle De Donker, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination LBREP II FOX S.à.r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 123.121, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 277, en date du 1<sup>er</sup> mars 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 17 octobre 2007, n° 2326.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social de la Société ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.»

IV. L'associé unique décide d'accepter les démissions de M. John McCarthy de son poste de gérant de Catégorie B et de M. Robert Shaw de son poste de gérant de Catégorie A de la Société, avec effet immédiat, et décide de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à la date de leur démission.

V. L'associé unique décide de nommer M. Michael Denny, administrateur de sociétés, né le 1<sup>er</sup> novembre 1977 à Kilkenny (Irlande), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VI. L'associé unique décide de nommer M. Michael Tsoulies, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1961 à Massachusetts (USA), avec adresse professionnelle au 25 Bank Street, London E14 5LE, Royaume-Uni, en tant que gérant de Catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VII. L'associé unique décide de nommer M. Benoît Jean J. Bauduin, administrateur de sociétés, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A au lieu de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VIII. L'associé unique décide de nommer M. Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de Catégorie B au lieu de gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

IX. L'associé unique reconnaît que suite à tous ces changements et à ces nominations, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A:*

- M. Benoît Jean J. Bauduin, prénommé;
- M. Michael Denny, prénommé;

*Gérants de Catégorie B:*

- M. Rodolpho Amboss, prénommé;
- M. Michael Tsoulies, prénommé.

X. L'associé unique décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 13 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 13. troisième paragraphe.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.»

XI. L'associé unique décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 14 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 14. troisième paragraphe.** En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. De Donker, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, LAC/2007/41699. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008015603/211/151.

(080012262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Lleyton Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.099.

In the year two thousand seven, on the seventeenth of July.

Before Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

The private limited company QUERIUM MANAGEMENT S.à r.l., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert., registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 127.100, hereby represented by two of its managers, namely:

- Mr Ivo Kustura, lawyer, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Mr Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company LLEYTON DEVELOPMENT S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 127.099 (NIN 2007 2416 857) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 20th of April 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1188 on the 18th of June 2007.

It results from a share purchase agreement from July 12th, 2007, that QUERIUM MANAGEMENT S.à r.l. has become the sole shareholder of the company LLEYTON DEVELOPMENT S.à r.l.,

a copy of the said purchase agreement, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to cancel the shares' par value and to convert the corporate capital from euro into Swiss Francs at the average rate of 1.- EUR = 1.656 CHF, so that the corporate capital is now set at the amount of twenty thousand seven hundred Swiss Francs (CHF 20,700.-).

*Second resolution*

The sole shareholder decides to fix the share's par value at ten Swiss Francs (CHF 10.-), so that the corporate capital of twenty thousand seven hundred Swiss Francs (CHF 20,700.-) is now divided into two thousand seventy (2,070) shares of ten Swiss Francs (CHF 10.-) each.

### *Third resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

**Art. 6.** The capital is set at twenty thousand seven hundred Swiss Francs (CHF 20,700.-), divided into two thousand seventy (2,070) shares of ten Swiss Francs (CHF 10.-) each.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, acting as said before, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said appearing persons signed together with us, the notary, the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Henri Beck notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société à responsabilité limitée QUERIUM MANAGEMENT S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 127.100, ici représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Ivo Kustura, maître en droit, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée LLEYTON DEVELOPMENT S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 127.099 (NIN 2007 2416 857), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 avril 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1188 du 18 juin 2007.

Il résulte d'une cession de parts sociales du 12 juillet 2007, que la société QUERIUM MANAGEMENT S.à r.l. est devenue l'associée unique de la société LLEYTON DEVELOPMENT S.à r.l.,

une copie de ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de convertir la devise d'expression du capital social de euro en Francs Suisse, au taux de change de 1,- EUR = 1,656 CHF, de sorte que le capital social est désormais fixé au montant de vingt mille sept cents Francs Suisse (CHF 20.700,-).

### *Deuxième résolution*

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales au montant de dix Francs Suisse (CHF 10,-), de sorte que le capital social de vingt mille sept cents Francs Suisse (CHF 20.700,-) est désormais représenté par deux mille soixante-dix (2.070) parts sociales de dix Francs Suisse (CHF 10,-) chacune.

### *Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de vingt mille sept cents Francs Suisse (CHF 20.700,-), représenté par deux mille soixante-dix (2.070) parts sociales de dix Francs Suisse (CHF 10,-) chacune.

### *Déclarations*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. Kustura, J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 18 juillet 2007. Relation: ECH/2007/835. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 décembre 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2008015785/201/93.

(080013303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

**NSK Euro Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 104.327.

L'an deux mille sept, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen,

Ont comparu:

- 1) La société NSK NAKANISHI INC., avec siège social à Kanuma, Tochigi, 700 Shomohinata, Japon, et
  - 2) Monsieur Eiichi Nakanishi, directeur de société, demeurant à 322-8666 Kanuma, Tochigi, 340 Kamihinata, Japon,
- tous deux représentés par Monsieur Daniel Rizzi, directeur de société, demeurant à L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling, en vertu de deux procurations sous seing privé, lesquelles après avoir été signées par le notaire et le comparant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront formalisées.

Lesquels comparants ont démontré au moyen de l'acte constitutif relaté ci-dessous qu'ils détiennent ensemble la totalité des actions de la société NSK EURO HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 104.327,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster en date du 12 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 129 du 11 février 2005

et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 18 février 2005, publiée au Mémorial C numéro 691 du 13 juillet 2005,

puis, ils se sont constitués, par l'intermédiaire de leur mandataire, en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire d'acter comme suit leur résolution suivante:

*Résolution: Objet social*

L'objet de la société est modifié de sorte que l'article 4 des statuts est remplacé par le texte suivant:

Version française:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra exercer directement toute activité industrielle ou commerciale et tenir un établissement commercial ouvert au public.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle, ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société pourra détenir des marques, brevets, designs industriels, copyrights et toute autre forme de propriété intellectuelle. La société agira de sorte à augmenter la valeur de ces droits de propriété intellectuelle exclusifs par le biais de campagnes publicitaires et pourra apporter son concours à ses filiales ou à toute autre société.»

Version anglaise:

«The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and in foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company may directly carry out any industrial or commercial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, the company may adopt any control and supervisory measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purpose.

The company may hold trademarks, patents, industrial designs, copyrights and any other form of intellectual property. The company will act in order to increase the value of these exclusive intellectual property rights by advertising campaigns and it will grant licenses to its branches or to any other company.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels et résidences, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiés, pour autant qu'il s'agisse d'une personne physique, au moyen de sa carte d'identité.

Signé: D. Rizzi, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 3 janvier 2008. Relation: CAP/2008/59. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 16 janvier 2008.

C. Mines.

Référence de publication: 2008015782/225/70.

(080013285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

### Premium Carwash S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6693 Mertert, 18A, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 135.434.

#### STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den fünfzehnten Januar,

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher,

Sind erschienen:

- 1) Herr Thomas Schmitz, Kaufmann, geboren in Trier (D) am 11. März 1967, wohnhaft in D-54634 Bitburg, 1, Burgweg,
- 2) Herr Marco Raskob, Angestellter, geboren in Bitburg (D) am 14. Februar 1973, wohnhaft in D-54533 Oberkail, 16, Meisburgerstrasse,
- 3) Herr Marco Schäler, Angestellter, geboren in Neuerburg (D) am 30. Juni 1974, wohnhaft in D-54668 Holsthum, Mühlenweg 5,

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchen die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1. Gesellschaftsform.** Die Komparenten und alle Personen welche in Zukunft Gesellschafter werden, gründen eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legen.

Die Gesellschaft begreift anfangs mehrere Gesellschafter; die Gesellschaft kann zu jeder Zeit durch Vereinigung aller Gesellschaftsanteile in einer Hand zur Einmanngesellschaft werden um dann wieder durch Gesellschaftsanteilsabtretungen oder Schaffung von neuen Gesellschaftsanteilen mehrere Gesellschafter zu begreifen.

**Art. 2. Gegenstand.** Gegenstand der Gesellschaft ist:

- das Betreiben von einer oder mehreren Waschanlagen für Kraftfahrzeuge,
- der An- und Verkauf von Autozubehör, inklusive Batterien,

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobiliarer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen. Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.

**Art. 3. Bezeichnung.** Die Gesellschaftsbezeichnung lautet PREMIUM CARWASH S.à r.l.

**Art. 4. Dauer.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

**Art. 5. Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mertert.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.

**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert (12.400,-) Euro und ist in einhundert (100) Anteile zu je einhundertvierundzwanzig Euro (124,- €) eingeteilt. Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) an Herrn Thomas Schmitz, vorgeannt, dreiunddreissig Anteile . . . . .	33
2) an Herrn Marco Raskob, vorgeannt, vierunddreissig Anteile . . . . .	34
3) an Herrn Marco Schäler, vorgeannt, dreiunddreissig Anteile . . . . .	33
Total: einhundert Anteile . . . . .	100 .

Alle Anteile wurden voll und in bar eingezahlt so, dass die Summe von zwölftausendvierhundert (12.400,-) Euro der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

**Art. 7. Aenderung des Gesellschaftskapitals.** Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit, durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter, je nach Fall, abgeändert werden.

**Art. 8. Rechte und Pflichten der Gesellschafter.** Jeder Gesellschaftsanteil gibt das gleiche Recht.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme bei allen Abstimmungen.

Der alleinige Gesellschafter hat alle Rechte und Befugnisse die die Gesellschafter auf Grund des Gesetzes und der gegenwärtigen Statuten haben.

Es ist einem jeden Gesellschafter sowie seinen Gläubigern und Rechtsnachfolgern untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder einen gerichtlichen Inventar derselben zu erstellen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen welche die Tätigkeit der Gesellschaft beeinträchtigen könnten.

**Art. 9. Unteilbarkeit der Gesellschaftsanteile.** Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft die nur einen einzigen Eigentümer für einen jeden Anteil anerkennt.

Ist der Anteil eines Gesellschafters auf Grund gesetzlicher oder testamentarischer Erbfolge einer Mehrheit von Erben zugefallen, so haben die Erben spätestens sechs Wochen nach Annahme der Erbschaft eine gemeinsame Erklärung darüber abzugeben, wer von ihnen in Zukunft, während der Unzerteiltheit, das Stimmrecht für den gesamten Anteil ausüben wird.

Wenn die Nutzniessung und das nackte Eigentum eines Anteils zwei verschiedenen Personen gehören, so wird das Stimmrecht durch den Nutzniesser ausgeübt.

**Art. 10. Uebertragung der Anteile**

1. Uebertragung im Falle des alleinigen Gesellschafters.

Die Uebertragung von Gesellschaftsanteilen ist frei.

2. Uebertragung im Falle von mehreren Gesellschaftern.

Die Uebertragung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern ist frei.

Für die Uebertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte, sei es unter Lebenden, sei es infolge Sterbefalls, ist die Einstimmigkeit aller Gesellschafter erforderlich; geschieht die Uebertragung der Gesellschaftsanteile jedoch im Sterbefall an die Nachkommen in direkter Linie oder an den überlebenden Ehepartner, ist die Zustimmung der anderen Gesellschafter nicht erforderlich.

Im Falle wo die Uebertragung der Gesellschaftsanteile der Zustimmung der anderen Gesellschafter unterliegt, steht diesen ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Gesellschaftsanteile zu, im Verhältnis ihrer bisherigen Gesellschaftsanteile.

Falls das Vorkaufsrecht ausgeübt wird, aber keine Einigung über den Verkaufspreis der Gesellschaftsanteile erzielt wird, berechnet sich der Verkaufspreis auf Grund der Durchschnittsbilanz der drei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren und sollte die Gesellschaft noch keine drei Jahre existieren, auf Grund der Bilanz des letzten vorangegangenen oder zwei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren.

**Art. 11. Tod, Entmündigung, Konkurs des Gesellschafters.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter.

**Art. 12. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet und verwaltet. Der oder die Geschäftsführer können Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschliesslich das Verfügungsrecht, sowie das Recht die Gesellschaft gerichtlich oder aussergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer werden auf befristete oder unbefristete Dauer ernannt, sei es auf Grund der Satzung, sei es durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung.

In letzterem Falle setzt der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung, bei der Ernennung des oder der Geschäftsführer, ihre Zahl und die Dauer ihres Mandates fest; bei der Ernennung mehrerer Geschäftsführer werden ebenfalls ihre Befugnisse festgelegt.

Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann die Abberufung der Geschäftsführer beschliessen. Die Abberufung kann geschehen nicht nur für rechtmässig begründete Ursachen, sondern ist dem souveränen Ermessen des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung überlassen.

Der Geschäftsführer kann für seine Tätigkeit durch ein Gehalt entlohnt werden, das durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung festgesetzt wird.

**Art. 13.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod oder das Ausscheiden des Geschäftsführers, ob er Gesellschafter oder Nichtgesellschafter ist.

Es ist den Gläubigern, Erben und Rechtsnachfolgern des Geschäftsführers untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder zum Inventar derselben zu schreiten.

**Art. 14.** Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktionen keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind nur für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

#### **Art. 15. Gesellschafterbeschlüsse**

1. Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter begreift, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle Befugnisse die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden in ein Protokollbuch eingetragen oder schriftlich niedergelegt.

2. Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Gesellschafterversammlung nur rechtswirksam wenn sie von den Gesellschaftern die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden, es sei denn die gegenwärtige Satzung oder das Gesetz würden anders bestimmen.

Beschlüsse betreffend die Abänderung der Statuten sowie die Auflösung der Gesellschaft, sind nur rechtswirksam wenn sie von der Mehrheit der Gesellschafter die Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden.

3. Jeder Gesellschafter hat soviel Stimmen wie er Gesellschaftsanteile besitzt.

**Art. 16. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 17. Inventar-Bilanz.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf (5%) Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der verbleibende Gewinn steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 18. Auflösung- Liquidation.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 19. Schlussbestimmung.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparanten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt heute und endet am 31. Dezember 2008.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Schätzungen der Gründerkosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf eintausendsechshundert Euro (1.600,- €) geschätzt.

#### *Gesellschaftsversammlung*

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen betrachten und nehmen folgende Beschlüsse:

1) Der Sitz der Gesellschaft wird in L-6693 Mertert, 18A, route de Wasserbillig, festgesetzt.

2.a) Herr Thomas Schmitz, Kaufmann, geboren in Trier (D) am 11. März 1967, wohnhaft in D-54634 Bitburg, 1, Burgweg,

b) Herr Marco Raskob, Angestellter, geboren in Bitburg (D) am 14. Februar 1973, wohnhaft in D-54533 Oberkail, 16, Meisburgerstrasse, und

c) Herr Marco Schäler, Angestellter, geboren in Neuerburg (D) am 30. Juni 1974, wohnhaft in D-54668 Holsthum, Mühlenweg 5

werden auf unbestimmte Dauer zu Geschäftsführern der Gesellschaft PREMIUM CARWASH S.à r.l., ernannt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsamen Unterschriften der drei Geschäftsführer verpflichtet.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit hingewiesen die administrative Genehmigung zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worueber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt,

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komponenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Schmitz, M. Raskob, M. Schäler, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 janvier 2008. Relation GRE/2008/424. — Reçu 62 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Fuer gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Stempelpapier auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 23. Januar 2008.

J. Gloden.

Référence de publication: 2008015791/213/159.

(080013244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

**Aslaug S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 73.780.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

*Pour ASLAUG Sàrl*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015792/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05437. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2008.

**BRE/Management S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.323.

*Extrait de la résolution prise lors du conseil d'administration de la société tenu en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

BRE/MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015441/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07459. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**BRE/Europe Hotel II Lux GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 131.509.*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

BRE/EUROPE HOTEL II LUX GP S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015440/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07458. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Blackstone Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 79.155.*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

BLACKSTONE LUX S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015442/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07461. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Barclays Metis Investments No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 116.152.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

*Pour la société*

BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO. 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015484/1138/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07326. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Barclays Aegis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 116.153.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

*Pour la société*

*BARCLAYS AEGIS INVESTMENTS S.à r.l.*

*Signature*

Référence de publication: 2008015485/1138/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07322. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080011877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.812.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

*TMF CORPORATE SERVICES S.A.*

*Signatures*

Référence de publication: 2008015486/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07177. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080011878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**AMB Le Grand Roissy Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.810.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

*TMF CORPORATE SERVICES S.A.*

*Signatures*

Référence de publication: 2008015487/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06704. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080011880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**La Belle Créole (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 47.092.

---

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à la société en date du 21 décembre 2007 que:

- le contrat de domiciliation conclu entre la société et le 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008015434/304/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05605. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080012650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**BRE/Hanover II Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.572.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

BRE/HANOVER II MANAGER S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015435/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07451. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**BRE/Europe 4-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 130.233.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007*

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

BRE/EUROPE 4-B S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015436/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07452. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**BlueOrchard Loans for Development 2006-1 S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 114.934.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

*Pour BlueOrchard LOANS FOR DEVELOPMENT 2006-1 S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015492/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04767. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**BOLD Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 114.521.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

Pour **BOLD HOLDINGS Sàrl**

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015493/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04724. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Chaseopen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 83.577.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

Pour **CHASEOPEN Sa**

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015494/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05626. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---

**Tarkett GDL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 92.165.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2007*

Le Conseil a pris les résolutions suivantes:

Démission de Monsieur Marc Assa

Adresse professionnelle: 2, rue de l'égalité, 92748 Nanterre, France.

Le Président fait part au Conseil de la démission de Monsieur Assa dans ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société TARKETT GDL s.a. en date du 6 septembre 2007. Il rappelle également qu'en vertu de l'article 6 des statuts de la société le Conseil doit pourvoir à son remplacement par voie de cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procédera à l'élection définitive.

Le conseil prend acte et approuve à l'unanimité la démission présentée par Monsieur Assa.

Nomination d'un nouvel administrateur:

Le président propose au conseil, de coopter en lieu et place:

Monsieur Michel Giannuzzi

Adresse professionnelle: 2, rue de l'égalité, 92748 Nanterre, France.

comme administrateur de la société TARKETT GDL s.a. avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Assa.

Le conseil d'administration propose à l'unanimité la présidence du conseil d'administration à Monsieur Giannuzzi qui accepte cette nomination.

Lentzweiler, le 21 janvier 2008.

Certifié conforme

P. Lommel

Secrétaire

Référence de publication: 2008015508/800020/29.

Enregistré à Diekirch, le 23 janvier 2008, réf. DSO-CM00271. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080011936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

---